

Le Département de la Haute-Loire se singularise par une identité unique, fruit d'une Histoire et d'une culture ancienne. Au cœur de ce territoire à dominante rurale, le Conseil départemental est le pivot d'une action politique cohérente (social, éducation, culture, environnement, voirie et aménagement...) et s'appuie pour cela sur 1200 agents engagés au service des Atiligériens.

Le contexte

La Protection maternelle infantile (PMI) est un service public départemental, placé sous l'autorité et la responsabilité du président du Conseil départemental offert à tous les futurs parents, aux parents et aux enfants de moins de 6 ans.

Le service de PMI propose aux familles l'accompagnement psychomédicosocial des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans. Il organise notamment des consultations et des actions médico-sociales de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans, ainsi que des activités de planification familiale et d'éducation à la sexualité.

Vos missions

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée de : 1 responsable de territoire, 1 médecin, 9 puéricultrices, 1 sage-femme, 1 psychologue, une secrétaire médicale, sous l'autorité administrative de la cheffe de Service départementale de PMI vous exercerez les missions de la Protection Maternelle et Infantile sur le territoire de la Jeune Loire :

Vous assurez le suivi médical de prévention des enfants de moins de 6 ans, une priorité étant donnée aux enfants de moins de 2 ans. Vous recevez les enfants orientés par les puéricultrices.

Vous pourrez mettre en œuvre sur votre territoire d'intervention, des projets de santé publique, de promotion et de prévention dans le domaine de la santé maternelle et infantile,

Vous développez et renforcez le partenariat local dans le cadre des missions de PMI

Le défi à relever !

Rejoignez-nous et venez participer à l'élaboration et à l'exécution de la politique départementale de santé maternelle et infantile !

Pourquoi pas vous ?

- Vous êtes titulaire d'un doctorat en médecine, et vous êtes inscrit à l'ordre des médecins ?
- Vous avez des compétences en pédiatrie ?
- Vous êtes sensible à la démarche en santé publique et santé communautaire ?

Les Avantages du Poste

Une équipe de travail dynamique
Un réseau actif de partenaires
Une grande autonomie
Cycle de travail : pas d'astreintes, pas de travail le week-end ni les jours fériés
Véhicule de service possible pour les déplacements sur le territoire

>> Envoyer votre candidature à recrutement.mobillite@hauteloire.fr

*Pour plus de renseignements sur le poste, vous pouvez prendre contact avec France BENISTANT, (Cheffe du service PMI)
Au 04 71 07 45 01*



Cap 2030

UN COLLECTIF AU SERVICE D'UNE AMBITION



POURQUOI INTÉGRER LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE ?

Partagez nos valeurs

Orienté usagers

La reconnaissance de notre action passe par notre capacité à répondre aux usagers.

Collectif

Nous travaillons élus, partenaires et services, main dans la main.

Responsable

Pour le bien de nos concitoyens et de nos territoires, nous nous engageons à être moteur sur nos compétences réglementaires et être un acteur fédérateur sur celles dévolues à nos partenaires.

Des expériences à vivre

Vous êtes plutôt montagne et volcans ?

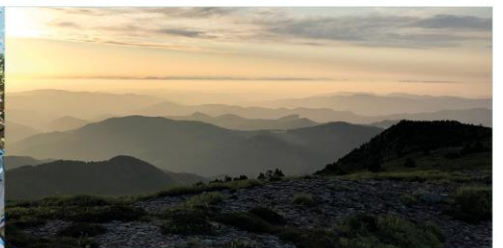
Alors, grimpez au sommet du Mézenc pour un lever de soleil à 360° ou embarquez à bord du train à vapeur le plus haut de France.

Envie de sources et fleuves sauvages ?

Flirtez avec les rapides des Gorges de l'Allier ou hissez la grande voile au Lac de Lavalette.

Vous êtes passionné par la culture et les chemins ?

Plongez dans les Lumières du Puy-en-Velay après un dîner dans ses ruelles colorées ou frôlez les rapaces au château de Rochebaron.



Identification du poste	
Intitulé du poste	Médecin de secteur PMI (H / F)
Direction	Direction des Solidarités Humaines (DSH)
Service	Protection Maternelle et Infantile - Prévention Santé
Cellule / COR / Collège / Secteur	Jeune Loire
Résidence administrative	Yssingeaux
Type d'emploi	Non Permanent Contrat de projet, la durée totale des contrats ne pourra excéder 4 ans

Informations administratives	
Cadre(s) d'emplois	Médecins Territoriaux Contractuel de catégorie A
Grades	Tous les grades Contractuel de catégorie A
Métier	Médecin spécialiste (pédiatre) (H / F)
Groupe de fonctions	A4
Sujétions spéciales	NON
NBI	NON
Temps de travail	Temps complet

DEFINITION

L'objectif 11 de CAP 2030, plan de mandat des élus du Conseil Départemental de Haute Loire, prévoit d'apporter une information aux familles pour les besoins « non déclarés » et une réponse rapide pour les besoins émergents. Toute la stratégie de CAP 2030 repose sur action précoce et préventive permettant aux parents de prendre toute leur place, d'être soutenus et accompagnés au plus tôt et au plus juste de leurs besoins pour éviter des difficultés et donc un accompagnement plus complexe.

Ces besoins ont également été identifiés dans le cadre de la construction du schéma départemental de l'enfance pour la période 2023-2028 et sont appuyés par des rapport scientifiques récents et les dernières orientations politiques.

Le service de PMI est ainsi le premier levier, à la main des départements, pour prévenir, et accompagner la parentalité.

Les consultations infantiles réalisées par des médecins de PMI jusqu'aux six ans de l'enfant correspondent à des examens de santé obligatoires et sont prises en charge à 100 % par l'Assurance maladie.

Le territoire de la Jeune Loire est un territoire qui cumule un fort taux de natalité et une augmentation des situations de protection de l'enfance. C'est pourquoi il a été choisi pour développer des actions de prévention.

L'objectif est d'augmenter le nombre d'enfants bénéficiant d'un suivi psychomédico-social en PMI, notamment de la sortie de la maternité jusqu'au deux ans de l'enfant, période qui comprend 12 examens de santé obligatoires.

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

- Réalise des consultations d'enfants de 0 à 6 ans
- Dépiste les troubles du développement psychique et physique de l'enfant, ainsi que les difficultés du lien et de la parentalité et fait le lien avec les professionnels spécialisés
- Participe à l'évaluation des enfants en danger ou en risque de l'être, à leur suivi et à leur protection
- Apporte un soutien technique aux professionnels de l'équipe de PMI, de l'action sociale et insertion et de l'ASE
- A un rôle de conseil et d'orientation des professionnels de la petite enfance et des écoles
- Reçoit en consultation les enfants orientés par les puéricultrices suite au bilan de santé scolaire réalisé en école maternelle
- Assure le suivi médical, avec l'autorisation du détenteur de l'autorité parentale, des enfants de moins de 6 ans, confiés aux assistants familiaux de l'ASE ou des enfants bénéficiant d'une mesure de protection judiciaire ou administrative
- Travaille en partenariat avec les professionnels de l'ASE dans le cadre du suivi des enfants confiés
- Travaille en lien avec les partenaires (CMP, CMPP, CAMSP, professionnels libéraux et hospitaliers, etc.)
- Participe à des actions individuelles et collectives d'éducation à la santé et de soutien à la parentalité
- Peut participer à la formation de l'équipe PMI
- Tient à jour des tableaux d'indicateurs pour le suivi de l'activité et pour des fins statistiques

COMPETENCES REQUISES

Savoir faire :

- Rigueur et sens de l'organisation
- Maîtrise de la législation et de la réglementation en vigueur
- Capacité à ordonner les priorités et à gérer les situations d'urgence
- Connaissance de l'environnement institutionnel et mise en œuvre des protocoles départementaux
- Etre ressource dans les situations de violences intra-familiales
- Savoir accompagner des personnes en situation de vulnérabilité/précarité
- Prise en charge coordonnée autour des problématiques d'addiction
- Connaissances en santé publique
- Maîtrise de l'outil informatique, bureautique et du logiciel de suivi des usagers
- Capacités d'écoute, d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Aptitude à la négociation et à la décision
- Sens des responsabilités
- Secret médical et professionnel
- Capacités à communiquer efficacement
- Capacité d'adaptation

Savoir être :

- Capacité à faire preuve d'initiative, d'autonomie et de dynamisme
- Savoir établir une relation de confiance et de respect avec les usagers
- Capacité à prendre du recul, maîtrise de soi
- Sens du travail en équipe
- Ethique et déontologie professionnelle
- Forte implication demandée, sens du service public, disponibilité

FORMATIONS OBLIGATOIRES

- Diplôme d'état de docteur en médecine, inscription à l'ordre des médecins
- Expérience souhaitée en pédiatrie
- Sensibilisation à la démarche en santé publique et santé communautaire

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Relation hiérarchique :

- Chef de service PMI

Relations fonctionnelles :

- Equipe pluridisciplinaire (PMI, service d'action sociale et d'insertion, ASE, administratifs)
- Partenaires du secteur hospitalier, libéral, CPAM, réseaux (addictions, violences intra-familiales, etc.), CMP, CMPP, associations, tout personnel du CD 43, etc.

RESPONSABILITES DU POSTE

- Haute

AUTONOMIE

- Forte

SPECIFICITES DU POSTE

- Se tenir informé de l'évolution de la législation et des pratiques professionnelles en vigueur
- Permis de conduire + véhicule
- Travail en horaires de journée, pas de travail de nuit, de weekend ou de jour férié
- Disponibilité pour d'autres missions en fonction des nécessités de service
- Déplacements sur le territoire

Pour tout renseignement complémentaire sur ce poste, prendre contact avec
Madame France BENISTANT – Cheffe du service PMI
Tel : 04 71 07 45 01
Adresse mail : France.benistant@hauteloire.fr

**Adresser lettre de candidature + CV avec dates précises (JJ/MM/AAAA)
accompagnés IMPERATIVEMENT de**

- copie du diplôme requis (Diplôme d'état de docteur en médecine)
- attestation d'inscription à l'ordre des médecins

avant le 20 décembre 2024

Par mail à l'adresse : recrutement.mobilite@hauteloire.fr

**ou par courrier :
Haute-Loire le Département
Service mobilité – compétences
1, place Monseigneur de Galard - CS 20310 - 43009 LE PUY EN VELAY Cedex**